



WAVESTONE

TABLE RONDE

**“Au-delà du climat,
s’engager pour
la protection et
la régénération
de la nature.”**

Conférence du 16 novembre 2023

LE MOT DES SPONSORS



Cédric Baecher

Partner, co-leader de la Practice Sustainability

”

La transformation durable ne se résume pas au carbone. Elle requiert une vision globale, intégrant un grand nombre d'enjeux fortement interdépendants.



Jean-Baptiste Blondel

Associate Partner

”

La biodiversité et ses multiples liens avec nos sociétés et nos économies, doit être au cœur des réflexions pour inventer de nouveaux modèles d'affaires.

La biodiversité : un enjeu majeur pour tous les acteurs économiques

Comment appréhender les liens entre la biodiversité, la protection des océans, de la terre et du climat ?

CSRD, TNFD, SBTN, GBS¹... au-delà du langage d'expert, quels sont aujourd'hui les cadres de références pour mesurer et s'engager pour la protection de la nature ?

Quelles stratégies de financement pour être à la hauteur des enjeux, et quels exemples concrets et conseils pratiques pour dessiner des trajectoires intégrant le meilleur niveau d'ambition ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, une conférence dédiée à la nature et à la biodiversité a été organisée par Wavestone le 16 novembre 2023.

Objectif : faire dialoguer des experts et praticiens aux profils variés, pour mieux décrypter les enjeux liés à la biodiversité et leur implications concrètes pour les différents acteurs.

La nature et le vivant connaissent aujourd'hui un fort déclin : Selon l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), 75 % des milieux terrestres et 66 % des milieux marins sont désormais sévèrement altérés par l'activité humaine et plus d'un million d'espèces sont, selon les estimations, menacées d'extinction au cours des prochaines décennies².

Cette dynamique s'accompagne d'ores et déjà de conséquences substantielles pour l'économie, la santé, la sécurité, l'alimentation et la qualité de vie. Certains secteurs d'activités s'avèrent être particulièrement touchés par ce déclin de la biodiversité du fait notamment d'une diminution conséquente de la productivité.

L'économie bleue est, par exemple, particulièrement affectée : l'exploitation des ressources marines ayant conduit à une perte de biodiversité, des conséquences socio-économiques dévastatrices sont désormais observables pour les 90 % de pêcheurs dépendants de la pêche artisanale (Sources : Banque Mondiale, IPBES).

Les activités humaines et le fonctionnement des écosystèmes sont fortement interdépendants. Le World Economic Forum estime que près de la moitié du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial (40 000 milliards d'euros) reposerait sur la nature et les services qu'elle fournit, mettant ainsi en lumière l'importance de ces derniers pour la préservation de l'équilibre de nos sociétés.

Si plusieurs entreprises connaissent et intègrent déjà ces enjeux, la plupart des acteurs économiques ne prennent conscience que tardivement de leurs liens avec le vivant et des pressions générées par leurs activités.

Un nombre croissant d'entreprises sont à la recherche de cadres de référence pour analyser et décrypter les situations, mieux comprendre leurs impacts mais également identifier les solutions idoines.

¹ Corporate Sustainability Reporting Directive, Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, Science Based Targets for Nature, Global Biodiversity Score

² IPBES, 2019, *Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère*

PARTICIPANTS



Antoine Denoix
CEO, AXA Climate



Philippe Grandcolas
Directeur Adjoint Scientifique,
Institut Ecologie et
Environnement, CNRS



Maud Lelievre
Présidente du Comité Français,
Union Internationale pour la
Conservation de la Nature
(UICN)



Brune Poirson
Directrice du développement
durable et membre du Comité
exécutif, Groupe Accor



Claire Tutenuit
Déléguée Générale, Entreprises
pour l'Environnement (EPE)



Philippe Zaouati
CEO, Mirova



Cédric Baecher
Partner



Jean-Baptiste Blondel
Associate Partner

LA CONFERENCE EN 10 IDEES CLES

1

Biodiversité, un synonyme de complexité

La biodiversité se caractérise par une diversité entre espèces (encore loin d'être toutes dénombrées), une diversité génétique au sein d'une même espèce, une diversité de services rendus par les écosystèmes, mais également une diversité de perceptions ou approches culturelles. La culture influence en effet nos représentations des liens entre humanité et biodiversité.

2

L'Homme, contributeur du déclin de la biodiversité

Destruction d'espaces naturels, surexploitation des ressources, changement climatique, pollutions et espèces exotiques envahissantes sont les 5 causes anthropiques de déclin de la biodiversité identifiées par l'IPBES. Elles sont également un fil conducteur pour concevoir et orienter des solutions.

3

Un « tourbillon du vivant » difficilement modélisable

Les données et outils de modélisation et de mesure progressent mais les défis restent majeurs (matérialité, pondération, intégration des aléas de biodiversité, etc.). Eviter la standardisation et la monétarisation de la biodiversité sont des clés pour avancer.

4

Les entreprises, aussi, sont des « organismes vivants »

Intégrer les enjeux relatifs à la biodiversité impose de transformer les modèles économiques (approvisionnements, expérience client, etc.), en s'appuyant sur une gestion plus décentralisée des organisations et de leur gouvernance.

5

S'appuyer sur des solutions « régénératives » déjà existantes

Aires protégées, agroécologie, etc. les solutions fondées sur la nature peuvent d'ores et déjà être soutenues par toutes les entreprises. Il est en effet préférable d'expérimenter et d'agir (éviter, réduire, compenser), sans attendre le développement de méthodes de mesure universelles et exhaustives.

6

Plusieurs échelles nécessaires pour appréhender la biodiversité

Les accords internationaux sont indispensables mais ne peuvent être les seuls porteurs de solutions. De même que pour le climat, ces accords doivent être intégrés et déclinés par une multitude d'acteurs locaux (publics, privés...) valorisant leurs synergies.

7

Biodiversité et territoires, deux variables indissociables

La biodiversité doit être réintégrée aux stratégies des territoires, avec notamment un fort enjeu de « reterritorialisation » des activités humaines, en apparence contradictoire avec les questions d'économie globalisée.

8

L'incontournable dialogue avec les parties prenantes

Pour challenger les approches, concevoir les solutions et évaluer leurs impacts collégialement, il est fondamental pour les entreprises de mobiliser l'intelligence collective au service de la biodiversité.

9

La conduite du changement : un facteur clé de succès

Des efforts importants doivent être entrepris en matière d'acculturation et conduite du changement, grâce à des approches positives et fédératrices permettant de réconcilier les priorités environnementales et socioéconomiques.

10

Identifier et cogérer les « communs physiques »

Préserver la biodiversité soulève des enjeux considérables de gouvernance et de partage de la valeur pour concilier développement socioéconomique et régénération des écosystèmes dont nos activités dépendent.

Les entreprises face au vertige de la complexité du vivant

Le terme “biodiversité” apparaît dans les années 1980 pour illustrer la complexité du vivant, caractérisé par sa diversité et sa multiplicité à toutes les échelles : au sein d'une même espèce (caractères génétiques différenciants), entre les espèces (différences dues à l'évolution) et dans les relations inter-espèces au sein d'un même écosystème.

Les chiffres quantifiant le vivant sont vertigineux : on dénombre par exemple plus d'un milliard de bactéries - indispensables notamment à la rétention de l'eau - dans 1 gramme de sol. Chaque année, on estime que 16 à 18 000 espèces nouvelles espèces sont décrites au niveau mondial (OFB).

« L'immense diversité du vivant à toutes les échelles peut émerveiller ou terrifier et nous inspire un sentiment d'humilité face cette complexité dont nous faisons partie. »

Philippe Grandcolas,

Directeur de recherche au CNRS et Directeur Adjoint Scientifique national

À cette diversité s'ajoute la complexité des interactions entre les différents éléments du vivant et les dérèglements causés par l'homme : entre la biodiversité et le changement climatique, la disponibilité de la ressource en eau et la pollution, par exemple. Les entreprises comprennent ainsi aujourd'hui que la décarbonation peut dans certains cas s'accompagner d'externalités négatives : concrètement, des impacts négatifs sur la biodiversité peuvent être associés au déploiement d'une stratégie de décarbonation ambitieuse, si les précautions idoines ne sont pas prises.

Pour les entreprises, le défi est de taille : appréhender l'ensemble de ces sujets environnementaux (fortement interconnectés) de manière intégrée et cohérente, et développer une relation à la nature plus systémique et plus transversale, dépassant ainsi la « simple » approche basée sur la comptabilité carbone.

L'entreprise, à la fois actrice du vivant et source de pressions sur la biodiversité

Cinq pressions engendrées par l'activité humaine ont d'ores et déjà été identifiées par l'IPBES : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'étude des socio-écosystèmes (concept développé par Elinor Ostrom dans ses recherches, pour lesquelles elle a reçu un Prix Nobel d'économie en 2009) met en lumière la manière dont les systèmes humains (économiques, politiques et anthropologiques) peuvent exercer ces pressions et causer des changements profonds dans les systèmes écologiques. A titre d'exemples :

- L'élevage d'animaux destinés à la consommation alimentaire occupe près de 30 % des terres habitables dans le monde (*Our World in Data*) et altère significativement les écosystèmes préexistants. Il contribue au changement climatique, à la pollution des cours d'eau proche des exploitations et peut être vecteur de maladies (FAO).
- La pêche industrielle exerce quant à elle une pression significative sur les ressources marines, avec 93 % des stocks mondiaux pleinement exploités (57,3 %) ou surexploités (35,4%) (FAO).
- Le transport aérien et maritime d'espèces a augmenté de 1000 % depuis 50 ans avec pour conséquence la prolifération d'espèces invasives et porteuses de maladies (moustique tigre, dengue).

En interrogeant leur place dans le monde du vivant et en comprenant de manière plus fine l'impact de leurs activités sur ces bouleversements, les entreprises pourraient mieux contribuer à endiguer les conséquences de ces pressions.

Ce cheminement est toutefois plus ou moins évident selon les contextes culturels, qui n'appréhendent pas tous de la même manière la relation entre l'homme et la biodiversité. A titre d'exemple, la culture judéo-chrétienne européenne tend à considérer l'humain comme extérieur à la biodiversité (vision anthropocentrique du monde). Bien que la société occidentale soit sensibilisée au respect d'une biodiversité lointaine géographiquement ou caractérisée comme « exotique », elle porte un regard bien plus distancié sur sa biodiversité locale.

Les enjeux liés à la forêt amazonienne ou aux récifs coralliens tropicaux sont ainsi plus facilement appréhendés et intégrés que ceux liés, par exemple, à l'impact de nos propres systèmes agricoles sur la faune et la flore locales.

Replacer l'humain au cœur de la biodiversité est donc une des clés essentielles pour repenser les interactions entre les entreprises et le vivant et, par conséquent, mieux identifier les facteurs entraînant le déclin de la biodiversité.

S'affranchir d'une mesure exacte pour passer à l'action : oser l'expérimentation

La diversité du vivant est par nature très difficile à mesurer. En France métropolitaine, on compte environ 40 000 espèces d'insectes, 6 000 espèces de plantes et 1 500 espèces de vertébrés. **Bien que la multiplication des bases de données et des indicateurs témoigne d'une amélioration de notre compréhension du monde vivant, des zones d'ombre persistent.** Les 2 millions d'espèces connues ne représenteraient qu'une faible part du total des espèces estimées. Les scientifiques et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) doivent donc composer avec des données incomplètes pour identifier les menaces pesant sur les écosystèmes.

Mesurer l'état de la biodiversité et les impacts sur la Nature représente également un défi pour les entreprises, et particulièrement les grandes entreprises internationales : **aucune métrique universelle pleinement satisfaisante n'existe à ce jour pour guider la prise de décision.**

A titre d'exemple, le projet ALIGN de la Commission Européenne vise à développer des normes de mesures internationales pour la biodiversité et a dénombré pas moins de 70 métriques applicables selon les secteurs et activités considérées.

Les entreprises ont donc toute latitude pour développer et proposer leurs propres indicateurs en tenant compte de leur contexte spécifique et d'un regard scientifique assurant un contrôle indépendant.

Pour les accompagner, des outils et cadres de référence sont désormais disponibles : la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) a par exemple développé l'approche LEAP (Localiser, Evaluer, Analyser, Préparer) afin d'aider les entreprises à évaluer leurs propres risques et opportunités liés à la nature. En s'appuyant sur un cadre souple, la TNFD encourage les entreprises à définir leurs propres objectifs et à se responsabiliser.

La mesure de l'empreinte sur le vivant se prête davantage à une appréciation subjective, par le biais par exemple, d'une approche par matérialité. Ce procédé a cependant ses limites, chaque territoire ayant ses spécificités propres (rendant difficile une généralisation de la matérialité à l'ensemble des échelles). L'empreinte eau d'un site de production devrait par exemple être considérée différemment si celui-ci est situé au Maroc ou au Canada.

Le concept de Nature Positive et questionnements associés

Le concept de « Nature Positive » intégré dans le cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal et issu de la COP 15, fixe les objectifs suivants :

- Stopper et inverser la perte de biodiversité d'ici 2030 ;
- La restaurer d'ici à 2050.

Il soulève aujourd'hui plusieurs interrogations : qui est en charge de la mesure et à quelle échelle ? Peut-on évaluer l'état actuel de la biodiversité et son rétablissement complet de manière fiable d'ici 2050 ? Si cette approche est mise en œuvre à travers des mesures de compensation, comment garantir un véritable bénéfice pour la biodiversité à toutes les échelles, et s'assurer que les mesures compensatoires ne génèrent pas d'externalités négatives ?

« Il apparaît important de dépasser l'approche « d'ingénieur », pour privilégier une démarche itérative, progressive, et néanmoins rigoureuse de la biodiversité : observer, expérimenter, avancer pas à pas pour agir concrètement. »

Claire Tutenuit,

Déléguée Générale, Entreprises pour l'Environnement

Au regard de la complexité de la modélisation du vivant et de la difficulté à obtenir à date des mesures "parfaites", **les entreprises sont incitées à agir sans attendre un diagnostic exhaustif**. Sans hésiter à tester et expérimenter des approches « au fil de l'eau », s'appuyant sur des démarches pragmatiques pour faciliter le passage à l'action.

En pratique, plusieurs cadres existent déjà pour implémenter de telles approches expérimentales :

- La séquence **Eviter, Réduire, Compenser** permet de concilier protection de la biodiversité, développement économique et aménagement du territoire³. Cette démarche a pour objectif premier d'éviter les atteintes à l'environnement, puis de réduire les impacts n'ayant pu être évités, et enfin, en dernier recours, de compenser les effets résiduels notables sur l'environnement.
- Les **solutions fondées sur la nature** permettent d'agir directement sur la préservation des écosystèmes, leur restauration, ou leur régénération. Les entreprises peuvent par exemple contribuer à cet effort en mettant à disposition leur foncier pour accueillir des solutions d'agroécologie ou des aires protégées⁴.

- La création d'aires protégées permet de réduire les pressions sur les écosystèmes, favorisant ainsi la reconstitution des populations locales et générant des effets de débordement. Par exemple, lorsque les restrictions autour des aires marines protégées sont respectées, la pêche artisanale dans les zones adjacentes devient plus fructueuse. Malheureusement, en France, seulement 1,8 % de ces espaces bénéficient d'une protection forte par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Afin de garantir leur mise en œuvre à grande échelle, ces solutions doivent bénéficier de financements publics mais aussi de cadres et dispositifs permettant de mobiliser des investissements privés.

Les solutions fondées sur la nature gagnent par ailleurs en efficacité dès lors qu'elles sont élaborées en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes.



³ *Ecologie.gouv "Eviter, réduire, compenser impacts sur l'environnement", Mars 2023*

⁴ *D'après l'IUCN, les solutions fondées sur la nature sont des "actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystème naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité".*

Focus sur...

CADRE DE REPORTING - *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)*



Né d'une initiative mobilisant AXA, WWF, BNPP, Mirova¹ et d'autres acteurs clés, la TNFD est un **cadre de reporting volontaire international visant** à aider les entreprises et institutions financières à gérer les risques liés à la biodiversité, par une **étude des dépendances, impacts, risques et opportunités** (Approche LEAP) liés à la nature.

Structuré en 4 piliers (gouvernance, stratégie, gestion des risques et impact, métriques et cibles), le cadre TNFD est composé de **14 indicateurs principaux**.

La TNFD aspire à une cohérence avec les autres standards de reporting, tels que la CSRD, les standards de l'*International Sustainability Standards Board* - ISSB et l'Accord Kunming Montréal. Par rapport à la CSRD, qui se concentre sur la biodiversité et les écosystèmes, la TNFD adopte une approche plus large de la nature.

La première version de la TNFD a été publiée en septembre 2023.

CADRE DE REPORTING - *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)*



La Directive Européenne CSRD crée un **cadre réglementaire imposant aux entreprises de diffuser des informations et d'étudier leurs impacts, dépendances, risques et opportunités sur leur chaîne de valeur** s'ils sont caractérisés comme « matériels » pour l'entreprise. La thématique de la biodiversité est couverte dans l'ESRS E4 (*European Sustainability Reporting Standards E4*).

La CSRD recommande d'adopter l'approche « LEAP » développée par la TNFD pour évaluer les risques et opportunités liés à la nature.

La CSRD est applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les entreprises soumises à la DPEF et dépassant 500 salariés, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 M€ ou dont le bilan dépasse 25 M€.

CADRE D'ENGAGEMENT - *Science-Based Targets for Nature (SBTN)*



SBTN (*Science-Based Targets for Nature*) est un **cadre d'engagement qui permet aux entreprises de définir des objectifs ambitieux et précis, basés sur la science, puis d'agir pour réduire leurs impacts**. Afin d'élaborer le cadre méthodologique *SBT for Nature*, le *Science Based Targets Network* s'est appuyé sur les travaux de l'IPBES relatifs à l'identification des facteurs de pression sur la biodiversité ainsi que sur la notion de limites planétaires.

Les entreprises qui souhaitent s'engager dans une trajectoire SBT for Nature doivent ainsi se fixer des objectifs de réduction de leurs impacts sur l'ensemble de leur chaîne de valeur en s'appuyant sur des données scientifiques robustes et fiables. **5 étapes sont à suivre pour identifier les enjeux et opérationnaliser des solutions :**

1. Evaluer les enjeux via une analyse de matérialité ;
2. Interpréter et prioriser en déterminant les sites présentant les enjeux les plus forts ;
3. Mesurer, établir et publier des objectifs alignés avec les limites écologiques locales ;
4. Agir pour respecter la trajectoire définie ;
5. Suivre l'avancement et en rendre compte.

Une structure dédiée s'assure de la conformité des trajectoires *SBT for Nature* que les entreprises se sont fixées et des actions prises pour suivre ces trajectoires.

SBTN est à ce jour en phase pilote auprès d'une quinzaine d'entreprises.

Les modèles d'intelligence artificielle et la limite de leur mission

- Des modélisations du vivant ont été créées ou sont en cours de développement, à l'image du jumeau numérique de l'océan par Mercator Ocean⁵. En se basant sur un grand nombre de données (collectées par satellites grâce à des ensembles de capteurs), ce modèle interactif fournit une première base permettant d'évaluer et de piloter l'impact des activités humaines sur les environnements marins (émissions de carbone, surpêche...). Evoluant en temps réel, il a pour objectif d'aider à restaurer les habitats marins et la biodiversité, mais doit aussi permettre d'améliorer l'anticipation des risques.
- Des outils similaires devraient voir le jour et jouer un rôle important dans la protection de la biodiversité dans les années à venir. Il est cependant nécessaire de rester vigilants quant à leur utilisation hors d'un cadre prédéfini. Les modèles sous-jacents ont en effet été créés en réponse à des besoins spécifiques, avec des coefficients prédéfinis, et leur utilisation à d'autres fins reste donc limitée, avec un risque de standardisation des matérialités, des angles d'analyse et des perceptions.

Adopter une posture d'humilité grâce au dialogue parties prenantes et à la « reterritorialisation » des entreprises

Les approches standardisées et « déterritorialisées » sont parfois privilégiées par les entreprises pour traiter les différentes dimensions de la RSE. Les enjeux liés à la biodiversité sont cependant intrinsèquement liés à des réalités très locales. Pour préserver et restaurer les écosystèmes, il apparaît essentiel d'agir localement, en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

Une telle approche a plusieurs conséquences en matière d'organisation et gouvernance, conduisant à privilégier des modes de fonctionnement plus décentralisés (y compris dans la gestion des chaînes de valeur), pour faciliter la collaboration avec les acteurs locaux et l'identification de solutions adaptées à chaque contexte

« La biodiversité impose de repenser complètement les modèles économiques pour traiter localement les défis associés, ce qui suppose de prendre de la distance par rapport aux schémas de fonctionnement habituels des grandes entreprises internationales, dont le développement s'est généralement fondé sur une dynamique inverse, de standardisation. »

Brune Poirson,

Directrice du développement durable et membre du Comité exécutif, Accor

Le passage à l'action pour la protection du vivant requiert d'adopter une posture d'humilité, notamment face aux parties prenantes.

Les acteurs scientifiques et les communautés locales ont de fait une connaissance souvent plus fine des réalités et contraintes propres à chaque territoire. Il est essentiel pour les décideurs d'être à l'écoute de leurs avis et de leurs questionnements, pour construire des solutions cohérentes et viables.

Dans une logique d'expérimentation et de montée en connaissance et en compétence collective sur le sujet de la biodiversité, la concertation et les échanges entre pairs sont clés pour stimuler l'intelligence collective.

Les entreprises ont un rôle important à jouer, dans leurs secteurs d'activités, leurs territoires d'implantation et leurs écosystèmes d'affaires, pour stimuler ces échanges, documenter et partager les meilleures pratiques, identifier les facteurs clés de succès et d'échec.

Pour agir au service de la biodiversité, il faut accepter le temps nécessaire au test, au développement et au déploiement de solutions, et à l'obtention de résultats, parfois seulement à moyen-long terme. Il faut pouvoir s'affranchir des logiques de performance à court-terme qui gouvernent encore souvent les modes traditionnels de gestion et de prise de décision.

A titre d'exemple, dans le cadre de la démarche Act4Nature, une entreprise participante a choisi de mettre en œuvre une solution modeste mais pertinente : la formation de 5 « héros de la biodiversité » en un an, pour accroître progressivement la compréhension interne de l'entreprise sur ces enjeux et promouvoir des effets d'entraînement positifs.

⁵ Mercator Ocean

Accor et la biodiversité : réimaginer un modèle d'affaires

- En tant que groupe hôtelier, le modèle d'affaires d'Accor est étroitement lié à sa présence dans des territoires où la nature joue un rôle essentiel. L'entreprise se considère à la fois dépendante des écosystèmes de ces régions, mais aussi responsable de leur préservation.
- Parmi les activités du Groupe, l'alimentation représente le domaine le plus matériel en matière d'impact sur la biodiversité, avec 10 000 bars et restaurants opérés à travers le monde. Accor s'est donc engagé à approfondir sa compréhension de l'impact selon les matières premières utilisées, et à entreprendre des actions proportionnelles à sa responsabilité.
- Un tel engagement a un impact important sur l'expérience client. Pour répondre à ce défi, Accor s'attache à développer de nouveaux récits et orienter les clients vers la découverte d'expériences novatrices. Cela implique par exemple un approvisionnement différencié des hôtels en fonction des zones géographiques, afin de valoriser la diversité des produits locaux et de sensibiliser les clients aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Un changement culturel et fonctionnel est essentiel

Pour relever le défi consistant à réduire l'impact des activités humaines sur la nature, des efforts considérables doivent être entrepris en termes d'acculturation et de conduite du changement. Pour aborder efficacement les enjeux de la biodiversité, il convient en effet de repenser les modes de fonctionnement et de management traditionnels, pour inviter les équipes à s'adapter à des approches plus expérimentales, requises pour aborder le vivant dans toute sa complexité.

La formation et la diffusion de connaissances sur le vivant sont essentielles pour stimuler l'émergence de nouveaux modèles d'affaire. Il s'agit ici de sensibiliser tant le grand public que les professionnels à la protection et à la restauration du vivant.

L'initiative « AXA Climate School » regroupe ainsi des contenus reflétant la complexité des écosystèmes et invitant à dépasser les logiques cartésiennes traditionnelles, pour les aborder au mieux.

Considérer l'entreprise comme faisant elle-même partie intégrante du vivant constitue un profond changement culturel, à tous les niveaux de management.

Cette nouvelle perspective s'accompagne forcément de regards revisités sur la relation entre entreprises et territoires, ceux qui accueillent des implantations d'activités mais aussi ceux qui fournissent les matières nécessaires à l'amont de la chaîne de valeur, et ceux où se déroulent les utilisations des produits et services à l'aval de la chaîne de valeur.

Elle constitue la pierre angulaire permettant aux entreprises et à leurs parties prenantes internes et externes de se fédérer efficacement pour aborder au mieux, ensemble, les défis relatifs à la biodiversité.

« Par son aspect concret et vivant, la biodiversité est un excellent facteur de cohésion au sein des entreprises. Il existe donc un fort enjeu de mobilisation et conduite du changement autour de ce sujet et des enjeux associés. »

Claire Tutenuit,
Déléguée Générale, Entreprises pour
l'Environnement

Réimaginer le partage de la valeur et financer la préservation du vivant

Le coût de la transition vers un système régénératif sera élevé, mobilisant des financements privés mais aussi publics à échelle française, européenne et mondiale. On peut mentionner à titre d'exemple le rôle des programmes européens de financement LIFE ou encore le fonds doté de 100 millions d'euros, créé à l'occasion du *One Forest Summit* pour la protection des réserves vitales de carbone et de biodiversité.

Les investissements publics ne seront pas suffisants pour financer la sauvegarde de la biodiversité, dont le coût avait été estimé lors de la COP 15 à plusieurs centaines de milliards de dollars. Des investissements privés complémentaires devront donc aussi être mobilisés, avec un rôle majeur à jouer par les entreprises en contrepartie d'une reconnaissance de leur impact positif, (par exemple via des « crédits biodiversité »).

Les besoins en matière de financement de la sauvegarde du vivant inciteront les entreprises à traiter la question délicate du partage de la valeur, là-encore à différentes échelles. Par exemple, des mécanismes de transferts et péréquations intersectorielles pourront être explorés, selon les impacts propres à chaque entreprise et à chaque secteur d'activité. A titre d'illustration, des entreprises d'électroménager ou de marketing pourraient à terme être amenées à co-financer des coopératives agricoles ou des projets régénératifs sur leurs territoires clés, pour contribuer à développer des solutions fondées sur la nature, en échange de crédits biodiversité (sous réserve de la définition de cadres de collaboration, processus et réglementations adaptés).

Le marché des crédits biodiversité demeure en pleine construction et fait débat. L'IAPBC, *International Advisory Panel on Biodiversity Credit*, présidé par Amelia Fawcett et Sylvie Goulard, conduit des réflexions sur la meilleure façon de mettre en place de tels schémas de crédits biodiversité afin de mobiliser plus efficacement et massivement les volumes d'investissements requis pour la protection de la nature.

La mise en place d'un marché de « biocrédits » volontaires et/ou obligatoires devra répondre à un grand nombre de défis, parmi lesquels la mesure d'impact des projets sur la biodiversité, la possibilité de garantir une offre constante de crédits, mais aussi les questionnements en matière de gouvernance.

Un tel dispositif doit vraisemblablement s'envisager à échelle mondiale, avec des approches réalistes selon les besoins et contraintes des pays industrialisés et des pays émergents. Ces derniers devant être accompagnés pour mettre en œuvre leurs engagements internationaux (développement des parcs nationaux, aires protégées...), tout en tenant compte de leurs enjeux économiques.

« La croissance d'une entreprise est possible si elle se fait au même rythme que celle de l'écosystème dont elle dépend. Cela l'encourage à revoir le partage de sa valeur pour soutenir ces croissances parallèles. »

Antoine Denoix,
CEO, Axa Climate

Financement de l'agriculture

La FAO a publié une étude en novembre 2023 sur les coûts externes de l'agriculture, estimés à 100 000 milliards de dollars au niveau mondial⁶. En parallèle, d'autres études confirment qu'un euro de dépenses alimentaires équivaldrait à un euro d'externalité, pesant pour moitié sur la biodiversité et pour l'autre sur la santé publique.

La PAC (Politique Agricole Commune de l'UE) telle que structurée aujourd'hui ne semble pas être en mesure d'apporter immédiatement des solutions concrètes à ces défis. Le secteur de la finance pourrait en revanche mobiliser plusieurs effets de levier importants, soulevant dès lors trois questions principales :

- Quel volume de financement est nécessaire pour contrebalancer les effets du financement de la PAC ?
- Comment flécher les financements concernés pour s'assurer de leur impact positif réel ?
- Doit-on financer les « communs territoriaux » ?

Ces réflexions d'ordre stratégique doivent sans tarder s'accompagner de solutions techniques faciles à mettre en œuvre pour assurer la conservation des écosystèmes. Une réflexion devant être menée en parallèle sur la compensation du « manque à gagner » pour les agriculteurs ayant recours à ces solutions.

En résumé, le chemin à prendre pour protéger la biodiversité requiert d'innover en matière de financement, grâce à des modèles qui restent encore largement à construire en lien avec les acteurs territoriaux.

⁶ Roquelare Entreprises & Biodiversité

⁷ fao-org, "Hidden costs of agri-food systems represent at least USD 10 trillion globally", Nov 2023

Mirova et le GT « Roquelaure Entreprises & Biodiversité »

Si plusieurs démarches visant à préserver et à restaurer la biodiversité se déploient depuis plusieurs années, celles-ci restent trop souvent cantonnées à des initiatives de niche ou relevant de la philanthropie.

Le secteur financier a pourtant un rôle clé à jouer dans la réorientation des investissements en faveur de la nature. Cela fonde la mobilisation de Mirova au sein du groupe de travail « Roquelaure Entreprises & Biodiversité »⁶, initiée par le gouvernement dans le sillage de la Stratégie nationale biodiversité et qui vise à impulser l'intégration de la nature dans les stratégies des acteurs économiques en réorientant et fléchissant davantage de flux financiers en faveur de la biodiversité.

Une gouvernance plurilatérale, clé pour sauvegarder la biodiversité

Plusieurs échelles sont nécessaires pour aborder efficacement la thématique de la biodiversité.

Les accords internationaux sont indispensables, pour fixer des caps et initier les dynamiques de mobilisation collective. Une gouvernance innovante et collaborative apparaît nécessaire pour intégrer toujours mieux les entreprises dans ces dynamiques internationales, visant à assurer la préservation et la régénération des écosystèmes. Avec pour enjeu clé la capacité collective à dépasser les approches strictement culpabilisantes, pour s'attacher à aligner des intérêts potentiellement divergents.

Toutefois, s'ils sont bel et bien nécessaires, les accords internationaux sur la biodiversité ne sont pas suffisants. De même que pour le climat, pour prendre tout leur sens et jouer leur rôle de catalyseurs, ces accords doivent ensuite être intégrés et déclinés de manière concrète et opérationnelle par une multitude d'acteurs locaux (publics, privés, associatifs...) valorisant leurs synergies au service de mêmes objectifs.

Dans ce sens, il apparaît crucial d'encourager une culture où chaque entreprise prend conscience de son impact sur la biodiversité, mais aussi de son rôle, de ses leviers et de son intérêt à réduire cet impact en travaillant de manière collégiale avec ses parties prenantes pour faire émerger des solutions concrètes.

La reconnaissance de la valeur intrinsèque des écosystèmes et de leurs services rendus n'est encore qu'à ses débuts. La création de nouveaux, consortiums, partenariats, nouvelles alliances jouera un rôle clé pour accélérer le décryptage collectif des enjeux et la cocreation de solutions mutuellement bénéfiques.

Le défi est de taille : réconcilier des acteurs et des intérêts différents, pour les faire converger et même accélérer au service de la préservation et de la régénération des écosystèmes.

Et surtout accompagner les changements induits, pour promouvoir une réelle vision de long-terme et une culture partagée de la transformation durable pour les générations futures.

« Malgré le retard considérable pris par rapport au sujet climatique, il est encourageant de constater la prise de conscience croissante du monde économique quant à la nécessité de réagir face à l'effondrement de la biodiversité. Les acteurs du secteur financier ont un rôle crucial à jouer à cet égard et il convient de soutenir les initiatives en provenance de la place qui visent à inverser cette tendance. Ces démarches seront pleinement efficaces à la condition de les accompagner d'un cadre réglementaire lisible et cohérent, définissant de nouvelles règles fiscales, des normes incitatives, des politiques novatrices pour réguler l'accès aux ressources et mettant fin aux subventions préjudiciables à la nature. Il est toutefois regrettable de constater que dans son ensemble et jusqu'à présent, le secteur financier ne s'est pas particulièrement inscrit en soutien à de telles initiatives. »

Philippe ZAOUATI
CEO, Mirova

CONFERENCE WAVESTONE :
AU-DELÀ DU CLIMAT, S'ENGAGER POUR LA PROTECTION ET LA
RÉGÉNÉRATION DE LA NATURE

Remerciements

Cédric BAECHER

cedric.baecher@wavestone.com

Jean-Baptiste BLONDEL

Jean-Baptiste.BLONDEL@wavestone.com

Mathilde DE DREUZY

mathilde.dedreuzy@wavestone.com

Elise LACHERAY

elise.lacheray@wavestone.com

Anne LAINE

anne.laine@wavestone.com

Kenza ROQAI CHAOUI

Kenza.ROQAI-CHAOUI@wavestone.com



Découvrir notre offre
Sustainability

WAVESTONE

À propos de Wavestone

Wavestone, l'un des tout premiers cabinets de conseil en France, et Q_PERIOR, l'un des leaders du conseil sur le marché germanophone (Allemagne - Suisse - Autriche) se sont rapprochés en 2023 pour devenir le partenaire privilégié des transformations majeures. En s'appuyant sur plus de 5 500 collaborateurs à travers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie, le cabinet dispose d'expertises sectorielles de premier plan complétées par un portefeuille de savoir-faire cross-sectoriels permettant d'adresser à 360° les grands programmes de transformation.

www.wavestone.com

Wavestone 

wavestone_consulting 